



[ACCUEIL](#) _ [USAGERS](#) _ [PRÉPARER VOTRE SÉJOUR](#) _ [INFORMATIONS PRATIQUES](#)

Informations pratiques

Vos repas

Les diététiciennes veillent à ce que vos menus soient adaptés à votre état de santé, sur la base d'un choix de plats préparés par nos cuisiniers.

Vos médicaments

Munissez-vous de votre ordonnance habituelle et transmettez-la à l'équipe médicale lors de votre arrivée.

Il n'est pas utile d'amener votre traitement personnel (celui que vous prenez chez vous). L'hôpital dispose d'une pharmacie qui transmettra à l'équipe soignante les traitements prescrits durant votre séjour et comprenant notamment

vos traitements habituels. Les médicaments qui vous seront administrés au cours de votre hospitalisation peuvent être de présentation différente par rapport à ceux que vous prenez à votre domicile, n'hésitez pas à questionner les équipes soignantes si vous avez des questions par rapport à cela.

Si vous détenez votre traitement avec vous, merci de le mentionner et de le remettre au personnel infirmier du service qui vous le restituera en fin de séjour.

Pour avoir un bénéfice maximal, un médicament doit être pris en respectant les indications du médecin.

Ne prenez aucun médicament sans en avoir informé l'équipe médicale ou soignante.

Télévision

Un poste de télévision est à votre disposition dans la chambre. Pour l'activer, vous pouvez prendre un abonnement au relais H, situé dans le hall d'entrée, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h et le week-end et les jours fériés de 11 h à 18 h.

Son montant varie selon la durée de location. Un chèque de caution vous sera demandé et restitué au retour de la télécommande.

Téléphone

En composant le « 9 » à partir du poste téléphonique de votre chambre, une personne vous communiquera votre numéro de ligne directe sur laquelle vous pourrez être joint gratuitement.

Il vous appartient de communiquer ce numéro à votre convenance. Vous pouvez aussi bénéficier d'un service payant pour émettre vos communications. Son activation doit être réalisée au bureau des entrées situé dans le hall d'entrée.

Internet / WIFI

Un accès internet est disponible pour les patients. Son ouverture doit être demandée au bureau des entrées (1 €/jour). Un identifiant et un mot de passe vous seront attribués afin de vous connecter.

Le régime particulier

Selon les disponibilités du service, vous pouvez bénéficier d'une chambre individuelle.

Ce régime particulier inclut la chambre seule et la fourniture de prestations hôtelières :

- un forfait téléphonique journalier
- la télévision
- une trousse de toilette comprenant :
 - shampoing / gel douche,
 - set dentaire,
 - set de rasage,
 - savon,
 - un peigne,
 - une serviette rafraîchissante.

Vous pouvez en faire la demande lors de votre prise de rendez-vous (hospitalisation programmée) ou dès votre entrée dans le service et signer le formulaire de demande d'admission en régime particulier.

Cette prestation, dont le montant est affiché dans chaque service peut être prise en charge par les mutuelles, le service de facturation se chargeant des formalités correspondantes.

Compte tenu de l'activité de l'établissement, il se peut que le rythme des sorties ne nous permette pas, dès votre arrivée, de vous attribuer une chambre particulière. Si tel est le cas, nous vous donnerons satisfaction dès que possible.

CENTRE HOSPITALIER RODEZ

AVENUE DE L'HÔPITAL
12027 RODEZ CEDEX 9

05 65 55 12 12

05 65 55 27 19